



Refusons le gaspillage du papier en publicité

Saviez-vous que ?

- 900 000 sacs publicitaires sont distribués chaque semaine à Montréal.
- Ces publicités représentent 11 000 tonnes de papier, l'équivalent de plus de 3 millions d'annuaires téléphoniques !
- 45 000 arbres sont coupés annuellement pour produire ces publicités, l'équivalent de la moitié du parc du Mont-Royal.
- Ces publicités coûtent plus d'un million de dollars aux Montréalais annuellement en recyclage !

Quoi faire ?

- Apposez sur votre boîte aux lettres ou sur votre porte cet autocollant indiquant votre refus de recevoir de la publicité.

En cas de non-respect
de l'autocollant :

514 331-1722
pour les publi-sacs

1 800 267-1177
pour les autres publicités.



Dire non au gaspillage du papier
en publicité, c'est réduire à la source
nos déchets et protéger nos forêts !

Poser un geste au quotidien, peut avoir un
impact significatif sur notre environnement.

- Inviter amis et parents à se procurer gratuitement un autocollant à un éco-quartier ou au bureau d'arrondissement.
- Demander de ne plus recevoir de publicité par télécopie ou par la poste en faisant la demande au CMA (canadian marketing association) www.cornerstonewebmedia.com/cma/submit.asp
- Demander aux entreprises avec lesquelles on fait affaire (Bell, Hydro-Québec, Videotron, etc.) de ne plus recevoir d'informations sous forme de papier.



Agissons !

GREENPEACE
www.greenpeace.ca
1 800 320-7183

Montréal 

 Regroupement
de services
Éco-quartier
768-2709




www.option-consommateurs.org
598-7288


www.enjeu.qc.ca
252-3016

équiterre
www.equiterre.org
522-2000

Conseil régional
de l'environnement
de Montréal
www.cremtl.qc.ca
842-2890